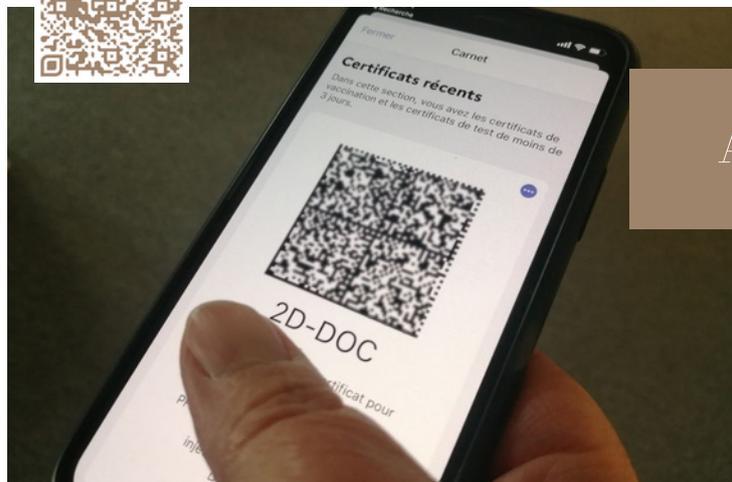


NEWSLETTER

Actualités de la semaine du 31/01/2022 au 06/02/2022



LE PASS VACCINAL EST APPLICABLE DEPUIS LE 24 JANVIER 2022

Droit social, article du 01/02/2022

Source : Edition Francis Lefebvre

Les salariés qui étaient soumis au pass sanitaire sont désormais tenus de justifier d'un schéma vaccinal complet. L'employeur ne respectant pas son obligation de prévention des risques liés à la Covid-19 est par ailleurs passible d'une amende administrative.

CALCUL DES IJ MALADIE-MATERNITÉ DES INDÉPENDANTS

Droit social, article du 31/01/2022

Source : Edition Francis Lefebvre

Le décret rendant effectives plusieurs mesures de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 relatives aux indemnités journalières des travailleurs indépendants est paru.



COVID : LE GOUVERNEMENT ANNONCE UNE « AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE » POUR LES INDÉPENDANTS

Economie, article du 26/01/2022

Source : Les Echos

Les travailleurs indépendants et auto entrepreneurs, dont l'activité est pénalisée par la cinquième vague de Covid, vont bénéficier d'allègements de cotisations sociales et d'une « aide financière exceptionnelle », a annoncé le ministre délégué aux PME, Jean-Baptiste Lemoyne. Son montant reste à définir.





WALL STREET SORT AFFAIBLI DE SON PIRE MOIS DEPUIS LA PANIQUE BOURSIÈRE DE MARS 2020

Finance, article du 01/02/2022

Source : Les échos

Le resserrement de la politique monétaire de la Fed a mis les marchés actions sens dessus dessous au cours du mois de janvier. Le S & P 500 a chuté de 5,3 %, et le Nasdaq à forte coloration technologique de près de 9 %, soit leur pire début d'année depuis la grande crise financière.

L'INFLATION ACCÉLÈRE ENCORE EN FRANCE

Economie, article du 01/02/2022

Source : Les échos

En janvier, les prix à la consommation ont augmenté de 2,9 %, sur douze mois glissants en France, après 2,8 % en décembre, selon les données provisoires publiées ce mardi par l'Insee. L'énergie et les produits alimentaires coûtent notamment de plus en plus cher.



L'IMPOSITION DU CRÉDIT-VENDEUR SUR LA TOTALITÉ DE LA PLUS-VALUE EST CONSTITUTIONNELLE

Fiscal, article du 01/02/2022

Source : Edition Francis Lefebvre

Le Conseil constitutionnel valide les dispositions conduisant, l'année du transfert de la propriété de valeurs mobilières, à imposer le crédit-vendeur sur l'intégralité du prix de cession même si une partie ne sera perçue qu'ultérieurement.

